

LEADERSHIP DES JEUNES DANS

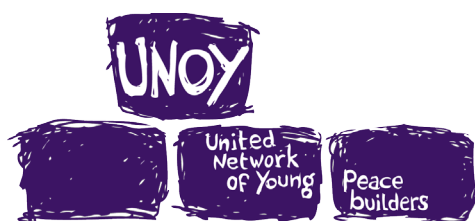
la résolution UNSCR 2250

Jeunes constructeurs de la paix et les Réformes du Secteur de la Sécurité



Étude de cas par
Emmanuel Singa

Publié en
Janvier 2021



À propos de l'auteur

Emmanuel Singa

(Coordonnateur National de SOS CIVISME Centrafrique, Country Director de Global Peace Chain CAR, Membre du Groupe de plaidoyer pour les Jeunes auprès de l'Union Africaine, Membre du Pool des Experts de l'Union Africaine sur la paix et la sécurité.)

Emmanuel Singa travaille sur les questions d'engagement communautaire et de mobilisation sociale qui peuvent permettre à la communauté de prendre des initiatives locales pour se développer tout en s'appuyant sur les ressources locales disponibles. Il travaille également pour engager les jeunes dans le renforcement des capacités au niveau communautaire. Emmanuel est un facilitateur des échanges intergénérationnels et de dialogue au sein de la communauté afin de recréer le tissu social et les liens brisés à la suite de conflits communautaires, aussi il fait l'accompagnement des organisations de la jeunesse et de la société civile pour la mise en œuvre de leurs projets au niveau communautaire.

Promoteur de la résolution 2250 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2015. Emmanuel SINGA conduits des recherches spécifiques sur les questions de la Réforme du Secteur de la sécurité, le genre, et la lutte contre les armes légères et de petit calibre.



Remerciements

Alessia Ulfe Bandini (UNOY)
 Mori Plaschinski (UNOY)
 Erly MUNOZ
 Amelie NAMUROY
 Igor ACKO
 Mme Ines Valerie OUABY BEKAY
 Desirée MALINBANGAR
 Jean Pierre BETINDJI
 Octavie Mirabelle TABANGUET
 United Network of Young Peacebuilders
 Team SOS CIVISME Centrafrique
 Team Global Peace Chain CAR

Table des matières

Liste des Sigles	4
1. Introduction	5
2. Jeunes et les Réformes du Secteur de la Sécurité en lien avec la Résolution 2250	6
3. Jeunes et la lutte contre les armes légères et de petit calibre.	6-7
4. Youth4Peace UA en lien avec la feuille de route Faire taire les armes d'ici 2020	8-9
5. Défis	10
6. Conclusion	11
7. Références	12

Liste des Sigles

ALPC : Armes Légères et de Petit Calibre

CEEAC : Communautés Economique des Etats de l'Afrique Central

CERs : Communautés Économiques Régionales

CPS : Conseil de Paix et Sécurité Union Africaine

CAJ : Charte Africaine de la Jeunesse

CEDEAO : Communautés Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest

DDRR : Désarmement Démobilisation Réinsertion et Rapatriement

ECOSOCC : Conseil Economique, Social et Culturel de l'Union Africaine

OSC : Organisation de la Société Civile

FACA : Forces Armées Centrafricaines

RCA : République Centrafricaine

RSS : Réforme du Secteur de la Sécurité

UA : Union Africaine

UNOY : United Network of Young Peacebuilders

MINUSCA : Mission Multidimensionnel Intégrées des Nations Unies en Centrafrique

MR : Mécanisme Régionales

IGAD : Agence Intergouvernemental

YOUTH4Peace : Programme Jeunesse Paix et Sécurité

Introduction

Les jeunes représentent plus de 60% de la population mondiale et plus de 70%¹ sur le continent Africain spécifiquement. Malheureusement, beaucoup des jeunes n'ont pas d'opportunités professionnelles, sont victimes du chômage ou ont accès à une éducation inadéquate ou inexistante, ces circonstances font des jeunes des cas isolés de la société aux niveaux économique, politique et social, ceci fait obstacle à notre cohésion sociale et notre capacité à nous impliquer dans la consolidation de la paix, car notre capacité à agir est par conséquent limitée.

Les sociétés ne bénéficieront pas de paix et de sécurité sans le développement économique, au même temps, il n'y aura pas de développement économique sans la paix et la sécurité, pour ceci les jeunes doivent être au centre d'intérêt de toute action liée à la construction de la paix et de la sécurité au niveau communautaire.

En décembre 2015², le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 2250, la première résolution thématique sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité. Ce document, ainsi que d'autres initiatives similaires comme la déclaration des jeunes d'Amman, la Résolution 2535 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'agenda Jeunesse Paix et Sécurité de l'ONU, et le cadre d'orientation de l'UA « Jeunes, paix et sécurité », ont joué un rôle crucial dans la légitimation des efforts des jeunes artisans de la paix du monde entier. Ces résolutions changent les discours sur la violence et les violences extrémistes, dans les contextes nationaux et internationaux ; au lieu de présenter les jeunes comme les auteurs potentiels de cette violence, on met en évidence que la plupart des jeunes ne sont pas impliqués ni dans un conflit armé ni dans la violence. Cette perception des jeunes comme auteurs des agressions, est une simplification dangereuse du rôle des jeunes dans la prévention de la violence et la transformation et la gestion des conflits.

La République Centrafricaine présente des défis et des opportunités particuliers par rapport à la participation des jeunes dans la construction de la paix, ce défi majeur consiste beaucoup plus à notre implication dans les processus de la Réforme du secteur de la Sécurité, la lutte contre les armes légères et de petit calibre au niveau national.

Faisant référence au cadre d'orientation de l'Union Africaine sur la Réforme³ du secteur de la sécurité, et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine via son organe ECOSOCC, la société civile commence à être de plus en plus impliquée dans la promotion du dialogue sur les questions relatives à la sécurité. Spécialement quand on parle de la Réforme du Secteur de la Sécurité, et la lutte contre les armes légères et petit calibre, car cette problématique varie dans chaque pays et comprend les personnes, les groupes et les institutions responsables d'assurer les prestations, la gestion et le contrôle de la sécurité des personnes et de l'Etat. La Stratégie nationale sur la lutte contre les armes légères et de petit calibre stipule qu'en RCA la prolifération des armes légères et de petit calibre pose un problème persistant à la paix et à la restauration de la sécurité car les détournements et vols commis sur des stocks mal sécurisés ont permis aux insurgés, aux groupes armés et aux bandes organisées d'accroître considérablement les violences. L'insuffisance des moyens de contrôle de ces armes et munitions engendre un impact négatif sur la paix.

Les organisations de la jeunesse peuvent jouer un rôle important dans la promotion des outils nationaux et internationaux sur la Réforme du secteur de la sécurité et s'impliquer davantage dans la lutte contre les armes légères et de petit calibre. En plus, les jeunes peuvent contribuer au travail de veille citoyenne auprès des commissions parlementaires, des ministères concernés et des organes et institutions sécuritaires, notant que les organisations de la jeunesse et les jeunes leaders sont une composante clé de la société civile et de l'Etat.

1 <https://WWW.UNESCO.ORG//STATISTICS>

ECOSOCC : Organe d'interaction de l'Union Africaine avec les organisations de la société civile.

2 Résolution des Nations Unies 2250, (Décembre 2015)

3 Cadre d'Orientation de l'Union Africaine adopté par le sommet des Chefs d'Etats Africain en 2013 à Addis Abeba.

Jeunes et les Réformes du Secteur de la Sécurité en lien avec la Résolution 2250

Les jeunes dans nos communautés en Afrique peuvent jouer un rôle important dans la Réforme et la Gouvernance du Secteur de la Sécurité conformément aux cadres d'orientation de l'UA, l'Agenda jeunesse paix et sécurité de l'ONU, et les politiques et stratégies nationales de sécurité. Un ensemble de contraintes d'ordre politique, de limitation de connaissances et de capacités, a eu tendance à limiter le rôle et l'impact des jeunes dans ces domaines, en particulier dans les contextes conflictuels.

Néanmoins, les jeunes leaders constructeurs de la paix peuvent jouer un rôle important dans les processus de dialogue communautaire avec les forces armées, la police et autres services de sécurité au niveau communautaire afin de recréer le climat de confiance qui a été brisé par des conflits armés et politiques.

De même, d'autres organisations de la jeunesse expérimentées dans ce domaine peuvent participer de manière plus significative à la formulation et à la mise en œuvre des politiques et programmes de réforme du secteur de la sécurité aux niveaux continental, régional et national, et à soutenir davantage la gouvernance de la sécurité centrée sur les personnes.

La Stratégie Nationale sur la RSS est bâtie sur les notions de la sécurité de l'Etat et la Sécurité Humaine, et le rôle de la société civile est évoqué conformément aux principes de contrôle démocratique du secteur de la sécurité.

En République Centrafricaine certains jeunes constructeurs de la paix font la promotion et l'appropriation communautaire de la Stratégie Nationale sur la Réforme du Secteur de la Sécurité qui court de 2017 à 2021. Au milieu des campagnes de sensibilisation au sein de nos organisations respectives l'objectif est d'informer les citoyens sur l'existence de ces documents et de favoriser une meilleure compréhension à la base. La Réforme du Secteur de la Sécurité est un concept holistique, les attributs institutionnels, les rôles et les missions des composantes particulières du secteur de la sécurité (forces armées, police, renseignement, etc.) ont conduit à des défis politiques et de pouvoir distincts. Ces dynamiques doivent être comprises dans toute analyse du processus de réforme, ainsi que sur la façon dont ces processus se déroulent dans les structures de sécurité anglophone, francophone et lusophone. Nous remarquons de plus en plus dans nos états qu'il est important de tenir compte des jeunes, des femmes, et de la société civile de manière entière dans l'élaboration et la planification des politiques et des lois sur la sécurité.

Jeunes et la lutte contre les armes légères et de petit calibre.

Il existe une diversité de points d'entrée potentiels pour les jeunes constructeurs de la paix et les organisations de la jeunesse dans la lutte contre les armes au niveau local. Les points d'entrée doivent être soigneusement adaptés, ils sont souvent meilleurs quand ils reflètent les domaines d'expertise existants, et dans ce sens, les jeunes et les organisations de la jeunesse devraient exploiter la diversité des compétences et de l'expertise dans leurs propres rangs. Le plaidoyer des jeunes sur la prolifération et l'utilisation abusive des armes à feu qui peut causer des violences et conflits armés dans nos communautés, devrait être intégré ou aligné sur les travaux existants conformément au pilier de prévention de la résolution 2250 qui décrit clairement la contribution des jeunes dans la promotion et la prévention des conflits au niveau local.

« Weapons have caused us a lot of violence and caused massive displacement, we are forced to go to Cameroon to live, we don't want that anymore »
-A young leader Bouar CAR⁴

« As long as there is no security we cannot lay down our weapons, it is thanks to our weapons that we protect ourselves »
- A young fighter from the Anti Balaka group ⁵

Les Organisations de la jeunesse peuvent contribuer efficacement dans la sensibilisation sur les dangers des armes à feu aux seins de nos différentes communautés.⁶ Les organisations de la jeunesse qui ont des connaissances et des outils nécessaires peuvent conduire des recherches par exemple sur le taux des violences causé par les armes au niveau national, régional et continental.

En outre, les progrès pour l'intégration de l'égalité de genre (parité) à tous les niveaux de programmation et d'intervention sur les jeunes, la paix et la sécurité est essentiel. Cela vise à éliminer les inégalités structurelles cachés et ouvertes, et à garantir que les interventions répondent aux besoins. Les jeunes femmes peuvent contribuer efficacement dans les sensibilisations et l'éducation des communautés, elles préparent activement le terrain pour la paix et le désarmement civil. Elles sont une composante indissociable dans le contrôle des armes illicites, ces actions peuvent désarmer les consciences et améliorer la gestion des conflits au niveau de nos communautés respectives.

En Octobre 2020 par le biais du "Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique" et le "International Action on Small Arms" (IANSA), deux organisations de la société civile Centrafricaine notamment le Réseau des Femmes pour la protection et l'action sociale et Global Peace Chain Centrafrique ont engagé les autorités en charge de la commission nationale pour la lutte contre les armes légères et de petit calibre, et certains membres de la police et de la gendarmerie dans une campagne en ligne afin de démontrer leur engagement à travers des messages et des vidéos de courte durée . Les principaux groupes qui ont été leaders de cette initiative étaient les membres locales de International Action on Small Arms: "Femmes et le Désarmement, Cessons les violences faites aux femmes et aux jeunes par les armes, Jeunes femmes et la lutte contre les armes c'est possible".⁷ L'objectif était de lancer un message pour l'intégration effective, et la prise en compte de la dimension du genre dans la lutte contre les armes légères et de petit calibre au niveau local et national.

*« Femmes de Centrafrique, disons non aux armes pour une éducation adéquate de nos enfants et jeunes! (Message lancé par les Femmes leaders et les Jeunes Femmes lors de la Clôture des 16 jours d'activisme 2020) »*⁸

4 Entretien mené par : Emmanuel SINGA à Cherdon (Jeunes leader de Bouar), date : 21 Novembre 2020

5 Entretien mené par : Emmanuel SINGA à un Jeune du groupes Anti Balaka(Anonyme).

6 Entretien mené par : Emmanuel SINGA à Octavie Mirabelle TABANGUET (Jeunes Femmes leader), date : 02 Décembre 2020

7 Ibidem

8 Entretien mené par : Emmanuel SINGA à Adja Kadjidja SYBA (Femmes leader), Date : 27 Novembre 2020.

Il est important de noter que **les jeunes constructeurs de la paix peuvent jouer un rôle** clé pour la promotion et **l'appropriation des outils politiques** sur la lutte et la prolifération **abusive des armes dans nos communautés**, afin de réduire au maximum le flux des armes dans nos localités.

Youth4Peace UA en lien avec la feuille de route Faire taire les armes d'ici 2020

La persistance de l'insécurité, de l'instabilité, des perturbations de l'harmonie politique, de l'érosion de la cohésion sociale, de la destruction du tissu économique et du désespoir public dans diverses parties de l'Afrique, appelle le Conseil de Paix et de Sécurité à jouer un rôle essentiel dans la conduite d'interventions stratégiques afin de mettre un terme à cette triste situation. Selon l'Union Africaine la plupart des crises et des conflits violents en Afrique sont motivés par la pauvreté, les difficultés économiques, la violation ou la manipulation des constitutions, la violation des droits de l'homme, l'exclusion, les inégalités, la marginalisation et la mauvaise gestion de la riche diversité ethnique de l'Afrique.⁹ Ces conflits ont déclenché un cycle de violences dans certains contextes post-conflit et l'intervention extérieure dans les affaires africaines.

C'est dans ce contexte que le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) a organisé, du 7 au 9 novembre 2016, à Lusaka (Zambie), une Retraite sur le thème : Les étapes pratiques pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020. Cette Retraite a regroupé les États membres du CPS, les représentants du Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC)¹⁰, la Commission de l'UA, les Communautés économiques régionales et/ou Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER / MR), les organisations de la société civile (OSC), le Comité des services de renseignements et de sécurité de l'Afrique (CISSA) et le Centre régional sur les armes légères (RECSA).

« Cela était d'autant plus urgent étant donné les objectifs essentiels de l'Agenda 2063 et la vision globale de l'UA d'édifier une Afrique pacifique, stable, sûre, intégrée et prospère et le fond de l'Agenda 2030 sur les objectifs de développement durable. »¹¹

« S'attaquer aux causes profondes des conflits, y compris les disparités économiques et sociales ; mettre fin à l'impunité en renforçant les institutions judiciaires nationales et continentales et assurer la reddition de comptes, conformément à notre responsabilité collective envers le principe de non indifférence (Union Africaine Retraite de Lusaka) »

Le programme "Faire taire les armes" est une détermination de l'ensemble de nos États à atteindre l'objectif d'une Afrique sans conflits et faire de la paix une réalité pour tous les peuples Africains.

Aujourd'hui nous constatons quelques avancées en lien avec la feuille de route « Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 » Premièrement, l'Union Africaine a décidé d'instaurer le mois de l'Amnesty qui sera célébré pendant le mois de septembre de chaque année. Cette initiative invite les citoyens à déposer volontairement leurs armes avec l'objectif de réduire considérablement le nombre des armes au sein de nos différentes communautés.

9 Feuille de route Pratique de l'Union Africaine Faire taire les armes: www.au.org.

10 Rapport de la retraite du Conseil pour la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine (LUSAKA 2016)

11 Conclusion de la retraite de Lusaka (Union Africaine)

Dans cette même perspective, en 2018 l'Union Africaine a instauré via le département de paix et sécurité un programme spécifique pour les jeunes dénommé « Jeunesse pour la paix »¹² L'objectif principal est de promouvoir la participation des jeunes dans les activités sur la paix et la sécurité au niveau continental tout en s'appuyant sur la Résolution 2250, l'agenda Jeunesse Paix et Sécurité. Le cadre continental de ce programme a permis en 2019 le recrutement de Cinq (5) jeunes ambassadeurs qui vont communiquer sur les initiatives menées par les jeunes dans chaque région. En RCA une grande activité a été organisée en ligne pour la validation du plan d'action des jeunes ambassadeurs de la paix pour la région de l'Afrique Centrale dont quelques jeunes de la RCA ont pris part, le résultat majeur est l'adoption du plan d'action régional.

L'aspiration 4 de l'Agenda 2063, le cadre stratégique de l'Union africaine pour la transformation socio-économique du continent au cours des cinq prochaines décennies, souligne la nécessité d'une prévention des conflits axée sur le dialogue ainsi que de la gestion et du règlement des conflits en cours, afin de faire taire les armes dans le continent d'ici 2020.¹³ L'Agenda 2063 stipule que, pour parvenir à une prévention et à un règlement des conflits, une culture de paix et de tolérance doit être cultivée et inculquée chez nos enfants et nos jeunes, entre autres, par le biais de l'éducation à la paix. De plus, dans son premier Plan décennal de mise en œuvre, l'Agenda 2063 souligne l'impératif de mettre fin à toutes les guerres, aux conflits civils, à la violence sexiste et aux conflits violents et de prévenir le génocide, en tant que contrepartie de l'Afrique dans les efforts déployés collectivement pour Faire taire les armes d'ici 2020.

« Pour réduire l'attraction des jeunes pour les stratégies de survie négatives dont le radicalisme, il est essentiel qu'ils soient occupés dans l'entrepreneuriat, et l'emploi, d'une part et qu'ils apprennent d'autre part à s'impliquer dans la vie de la cité (Jeunes ambassadeurs pour le programme jeunes pour la paix de l'UA Afrique Central Tchad) »

Plusieurs consultations ont été organisées en 2019 dans les pays de la sous-région pour recueillir le point de vue des jeunes sur le processus de la paix et la sécurité au niveau de chaque pays et cela a abouti à une rencontre régionale des jeunes qui a permis à l'élaboration d'un plan de travail qui couvre la période de 2020-2022 qui prend en compte les Cinq (5) pilier de la résolution 2250.¹⁴

Dans cette même initiative lancée en 2019, la Global Peace Chain Centrafrique en partenariat avec SOS Civisme ¹⁵ Centrafrique ont organisé une campagne de sensibilisation des jeunes sur la résolution 2250, l'objectif principal est de former les jeunes du Haut Mbomou une région située dans l'Est de la RCA sur l'existence de la résolution 2250. Ce centrant sur comment ils doivent intégrer à tous les niveaux de leurs différentes activités la promotion de la résolution 2250. Cette démarche ouvre la porte pour la participation des jeunes dans le processus de la paix et la sécurité. En plus, cette formation a développé également des idées sur comment les jeunes peuvent avoir une vie paisible au sein de leurs communautés. Cet exercice pratique nous a permis de recueillir des messages sur la paix et la cohésion sociale provenant des leaders des organisations de la jeunesse et les jeunes artistes.

En République Centrafricaine les défis liés à l'implémentation de la Résolution 2250 et l'agenda Jeunes, Paix et Sécurité demeurent une question prioritaire pour les jeunes constructeurs de la paix au niveau national. Malgré nos efforts à travers des campagnes de plaidoyer, et de sensibilisation nous avons beaucoup à faire afin que toutes ces résolutions puissent être intégrées dans nos législations nationales.

12 Programme Jeunesse pour la paix de l'Union Africaine (Youth4peace Union Africaine)

13 Feuille de Route pratique de l'Union Africaine faire taire les Armes (African Union)

14 Plan d'action des jeunes ambassadeurs pour la paix de l'Afrique Centrale dans le cadre du programme des jeunes de l'Union Africaine pour la paix.

15 Rapport de l'activité de SOS CIVISME Centrafrique 2019

Défis

L'appropriation de la Résolution 2250 et l'agenda jeunesse paix et sécurité restent un des défis majeurs pour les jeunes constructeurs de la paix et autres activistes de la paix de façon globale. Nous remarquons des volontés au niveau continental, et international pour impliquer de manière concrète les jeunes dans le processus de la paix et la sécurité, cependant l'implication des jeunes dans les processus de la paix et la sécurité au niveau national reste encore un défi. Souvent c'est difficile que les résolutions et les politiques adoptées au niveau international puissent se transformer en loi et être intégrées dans les législations au niveau national.

« Pour renforcer la participation active des jeunes dans le processus de la paix et la sécurité au niveau national, nos autorités, et les Élus de la nation doivent voter des lois et insérer dans nos législations nationales afin de renforcer davantage la participation des jeunes au niveau national (Jeunes leader du 8eme Arrondissement de Bangui) »¹⁶

Les groupes des jeunes ont une visibilité limitée et sont mal intégrés et représentés dans les processus officiels de consolidation de la paix. Cela comprend une participation limitée des groupes de jeunes aux pourparlers de paix, aux opérations de soutien à la paix, aux missions d'observation des élections, aux opérations de secours humanitaire, aux programmes de reconstruction post conflit et aux espaces et initiatives dirigées par des jeunes dans d'autres programmes officiels de paix et de sécurité mis en œuvre au niveau national. Cela reflète les problèmes sous-jacents de confiance et l'accent toujours mis sur le rôle problématique des jeunes dans la violence.

En outre, la collecte des informations auprès des autorités ou des institutions en charge reste aussi un défi majeur pour les jeunes constructeurs de la paix.

Nous avons constaté que l'une des réponses appropriées aux multiples crises est l'implication active des organisations de la société civile. Particulièrement les jeunes, dans les processus de médiation. En plus, leur offrir de s'intégrer dans les organes adéquats de gestion et de règlements pacifiques des conflits.

« A tous les acteurs concernés d'envisager des moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes pour la prévention et le règlement des conflits, y compris lorsqu'ils négocient ou mettent en œuvre des accords de paix, afin d'y associer les jeunes et de tenir compte de leurs vues selon qu'il convient, sachant que la marginalisation de la jeunesse est préjudiciable à l'établissement d'une paix durable et à la lutte contre l'extrémisme violent en tant qu'élément précurseur du terrorisme (Résolution 2250 et 2419) »¹⁷

¹⁶ Entretien mené par : EMMANUEL Singa A jeunes leaders du 8eme Arrondissement de la ville de Bangui
¹⁷ Résolution 2250 ET 2419 du conseil de sécurité des Nations Unies(2015)

Conclusion

Étant donné que la RSS vise à améliorer la sécurité de l'Etat et la sécurité humaine, cela signifie reconnaître que chaque personne a des besoins différents en matière de sécurité qui sont liés à son identité.

Il est important dans nos différents pays que le processus de la Réforme du Secteur de la Sécurité tienne compte de ces différences et d'impliquer les jeunes pour prendre action et intégrer davantage les questions spécifiques liées à la paix et la sécurité en tenant compte de la Réforme du Secteur de la Sécurité et la lutte contre les armes légères et de petits calibres afin de favoriser une Paix durable dans nos communautés.

En République Centrafricaine, il y a eu plusieurs avancées en termes d'implication des jeunes dans les processus de paix et de sécurité. Surtout lorsque l'on identifie que pour faire avancer le programme de paix et de sécurité et la Résolution 2250, l'accent doit être mis sur les actions au niveau local. La lutte contre les armes légères et de petit calibre est devenue un point essentiel pour avancer sur la voie de la paix et du bien-être social en RCA. En ce sens, diverses initiatives ont été menées par de jeunes bâtisseurs de paix, tels que des campagnes de sensibilisation, des campagnes en ligne dirigées par le Réseau des Femmes pour la protection et l'action sociale et la Global Peace Chain Centrafrique, et le programme des jeunes ambassadeurs de la paix mené par l'Union Africain. De même, il y a différents défis afin de continuer à développer l'agenda de paix et de sécurité en RCA et la lutte contre les armes légères, principalement la difficulté pour la collecte des informations auprès des autorités ou des institutions en charge, les problèmes sous-jacents de confiance et l'accent toujours mis sur le rôle problématique des jeunes dans la violence.

Enfin, les organisations de la jeunesse et les organisations de la société civile dirigées par les jeunes, peuvent servir de relais au sein de la communauté car l'inclusion de la jeunesse est devenue un impératif à la fois démographique et démocratique. La communauté internationale, l'UA et les Communautés Économiques Régionales (ECOWAS, IGAD, ECCAS,) reconnaissent aujourd'hui qu'on ne peut construire une paix durable sans protéger la vie et la dignité de la jeunesse.

Références

Graeme SIMPSON : les Absents de la Paix Étude Indépendante sur les Jeunes (2018)
www.youth4peace.info/progressstudy

Union Africaine : Département Paix et Sécurité (2013)
www.au.int.org/Cadre-d'orientation-rss

Union Africaine : Département Paix et Sécurité
www.auint.org/cadre-continentale-de-la-jeunesse-paix-et-securite

Fairlie CHAPPUIS : La gouvernance du Secteur de la Sécurité (2015)
www.dcaf.ch

Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité
www.un.org

Stratégie Nationale sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (2017)

Stratégie Nationale sur la lutte contre les Armes légères et de petit calibre (2019)